

Mohamed Madoui

Créer son entreprise à défaut de trouver un emploi

Le cas des entrepreneurs
issus de l'immigration maghrébine

Créer son entreprise ne s'inscrit pas pour les immigrés dans une stratégie prédéterminée d'accès à la réussite sociale. Devenir « employeur de soi-même » ne tient pas du libéralisme mais d'un double défi : une revanche sur l'expérience des parents et une mobilisation paradoxale de la communauté d'origine, pour trouver une aide financière au démarrage et pour « s'en sortir ». L'initiative « individuelle » est ici à la fois économique, culturelle et générationnelle, c'est à dire profondément forte de tous ces liens.

Introduction

Ce papier a pour objet d'examiner ici les dynamiques personnelles et les stratégies visant à l'émergence de nouvelles logiques « entrepreneuriales » comme alternative au chômage et à la précarité et en même temps comme mode d'épanouissement des ressources communautaires et ethniques, elles-mêmes éclairantes des interférences culturelles et de reconstruction identitaire. En articulant l'entreprise et sa création

à l'histoire de « l'immigré » et à sa communauté, nous tenterons de décrire les parcours d'insertion « semés d'embûches » où la création d'entreprise par les jeunes issus de l'immigration maghrébine est ici appréhendée comme la dernière chance d'insertion. Dans le même ordre d'idées, il s'agit d'identifier également les motivations qui ont conduit des individus, au demeurant peu formés, souvent au chômage et de surcroît victimes de la discrimination, à entreprendre et à s'engager dans une entreprise aussi périlleuse et risquée. ? Comment cette population concernée invente-t-elle alors des pratiques et des stratégies de « détournement » ou de « contournement » d'obstacles lui permettant de trouver les modalités de réalisation de son insertion professionnelle et sociale ?

1- Crise du salariat et segmentation du marché du travail

Jusqu'au milieu des années 70, le travail salarié constitue la principale forme d'activité des immigrés maghrébins installés en France, destinés avant tout à occuper les emplois ouvriers les moins qualifiés. Le travail indépendant et les activités « entrepreneuriales » exercés par cette population étaient quasiment marginaux. L'accès à l'activité indépendante de la part des immigrés résultait avant tout de leur propre dynamisme plutôt que d'une réponse à une demande de travail indépendant, puisque l'essentiel de la main d'œuvre immigrée était absorbée par le travail salarié (Pallida, 1992). Mais à la fin des années 70 et début 80, les mutations provoquées par la crise économique et les restructurations industrielles ont provoqué un chômage massif parmi les immigrés qui ont payé les frais de la crise économique. Ainsi, entre 1975 et 1982, les travailleurs immigrés avaient supporté 74 % du total des suppressions de postes dans le bâtiment, 23 % de celles de l'industrie et environ 8 % de celles de l'agriculture. Frappés de plein fouet par la crise du salariat, la réduction de l'emploi industriel a surtout concerné les hommes tandis que le salariat féminin s'orientait de plus en plus vers les activités tertiaires (Marie, 1992).

Ce n'est qu'à partir des années 80 que l'on assiste à une mutation profonde dans le processus d'affectation et de destinations professionnelles des populations migrantes. La plupart des études et recherches menées ces vingt dernières années par des sociologues sur l'insertion au marché du travail des populations issues de l'immigration maghrébine, mettent davantage l'accent sur les difficultés d'accès à l'emploi d'une grande partie des jeunes du fait des handicaps accumulés (faible capital culturel, social et économique). Elles soulignent peu, en revanche, cette dynamique « entrepreneuriale » que nous analysons ici, stratégie de

contournement vis à vis d'un monde du travail difficilement accessible du fait du chômage et de la banalisation de la discrimination qui touchent de façon indifférenciée, les jeunes avec peu ou sans qualification et ceux dont le niveau de formation est élevé.

2- Une insertion professionnelle rendue difficile pour les jeunes issus de l'immigration

La violence à laquelle se livre une partie infime de ces jeunes n'est que le reflet à la fois de son intégration dans l'univers de l'espace local tenu en marge des centres villes (comme symbole de la concentration de la richesse à laquelle ils ne peuvent accéder) et son refus d'accepter le sort qui lui est fait. La plupart des personnes que nous avons interrogées (notamment celles d'origine algérienne) ont évoqué dans des termes parfois très durs qu'elles ne veulent plus reproduire la situation douloureuse de leurs parents maintenus dans une stratification sociale doublement dominée : de la figure de l'indigène colonisé à celle de l'ouvrier sans qualifications «exploité», leurs parents seront aussi les premiers à faire les frais de la crise économique. Le chômage et la détérioration de leurs conditions de vie se sont accompagnés d'une véritable détérioration de l'image du père, figure forte d'identification dans les familles maghrébines et musulmanes. Alors que l'éthique islamique fait du travail une adoration (*al âmal ibada*), la figure de l'inactif, négativement perçue dans les représentations collectives car associée à la paresse, est fortement condamnée pour son caractère purement improductif.

Concernant la place que tiennent sur le marché du travail, les jeunes issus de l'immigration, R. Silberman (2002) souligne là encore le manque de travaux sur cette question alors que paradoxalement ce sont ces mêmes générations qui sont supposées être les artisans de la mobilité sociale ascendante dans les théories traitant des modes d'incorporation des immigrés et de leurs descendants sous les termes d'assimilation ou d'intégration. Jusqu'au début des années 80, c'est l'école et non pas le travail qui a été pensée en France comme principal mode d'intégration (apprentissage de la langue, assimilation culturelle, etc.)

■ Voir entre autres: Bastide, H., « Les enfants d'immigrés et l'enseignement du français », Paris, INED/PUF, 1982.

Mingat, A., « Les acquisitions scolaires de l'élève au CP : les origines des différences », in Revue française de pédagogie, n° 69, 1984. ■■■

laissant en marge les questions liées aux statuts socioprofessionnels. Cette stratégie semble être encouragée par la multitude des travaux¹ qui ont été consacrés aux rapports qu'entretiennent les enfants d'immigrés avec l'école où il a été démontré qu'à origine sociale identique ces derniers réussissent aussi bien, voire un peu mieux que leurs camarades français de souche.

Or, cette réussite scolaire obtenue en partie grâce à la mobilisation familiale (Zeroulou, 1988; Zehraoui, 1996) ne doit pas cacher les obstacles qui se dressent nombreux sur le chemin de l'insertion professionnelle au moment où les jeunes issus de l'immigration entament leur entrée sur le marché du travail. Le diplôme, même s'il demeure indispensable, ne protège plus du chômage. En France, de nombreuses études ont montré que les populations issues de l'immigration maghrébine sont celles qui connaissent le plus de difficultés d'insertion professionnelle, avec des taux de chômage assez élevés par rapport aux Français de souche, de condition sociale équivalente. Le chômage ne touche pas seulement les non et les moins qualifiés mais aussi de plus en plus de jeunes sortis du système scolaire. Après avoir beaucoup investi la logique scolaire pour échapper à leur condition ouvrière, le chômage et la précarité de l'emploi est le lot commun de nombreux jeunes d'origine immigrée. Ce qui engendre beaucoup de tension et de malaise d'abord dans les relations intrafamiliales ensuite dans les rapports que chacun entretient avec la société entière.

C'est parce qu'ils sont les moins dotés en capital « économique, social et culturel » qu'ils subissent doublement la domination: d'une part, du fait de la condition de travailleurs sans qualification de leurs parents (composante importante de la classe ouvrière), ils étaient soumis aux lois de fonctionnement de la logique néo-libérale qui, après les avoir durement exploités, les sacrifiera au nom de la sacro-sainte logique de rentabilité qui va intensifier la concurrence sur le marché du travail. D'autre part, du fait de leur statut « d'immigré », « d'étranger », ils étaient les premières victimes des plans sociaux et autres licenciements qui ont touché essentiellement les secteurs où la main d'œuvre étrangère plus particulièrement maghrébine était très présente (industrie automobile et BTP notamment). Il n'est pas surprenant que leurs enfants ressentent au plus haut point le degré de domination qu'ont subi leurs parents et qu'ils ont l'impression de subir à leur tour. Les différentes formes d'exclusion et de rejet qu'ils vivent au quotidien engendrent chez certains d'entre eux un sentiment de profonde révolte parfois autodestructrice (violence, déviance, transgression des

■■■ Boulot, S., et Boyzon-Fradet, D., « Les immigrés et l'école: une course d'obstacles », Paris, L'Harmattan, 1988.

Zeroulou, Z., « La réussite scolaire des enfants d'immigrés: l'apport d'une approche en termes de mobilisation familiale », in *Revue française de sociologie*, vol. XXIX, n° 3, 1988.

Vallet, L.A., et Caille, J.P., « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français », in *Les dossiers d'éducation et de formation*, n° 67, 1996.

Zehraoui, A., « Processus différentiels d'intégration au sein des familles algériennes », in *Revue Française de Sociologie*, avril juin, 1996.

normes, etc.), de la même façon qu'elles provoquent chez d'autres (certes moins médiatisés et pourtant plus nombreux) un profond désir de reconnaissance et d'intégration dans la société (mobilité silencieuse).

3- Marché du travail et discrimination à l'embauche : Quelques données statistiques

En plus du chômage et de la rareté de l'emploi, les jeunes issus de l'immigration maghrébine subissent une discrimination à l'embauche qui touche aussi bien les moins qualifiés que les diplômés. Une enquête conduite par A. Frickey, J. Murdoch et J. L. Frimon (2003) sur « les jeunes issus de l'immigration et la question de la discrimination à l'embauche après des études supérieures »² montre très nettement une forte corrélation entre la discrimination à l'embauche et l'origine « étrangère » ou « ethnique » des jeunes. Alors qu'environ 9 % des jeunes français originaires d'Europe du Sud (directement ou par leurs parents) estiment avoir été en butte à un traitement différentiel, ce chiffre passe à près de 34 % (plus de trois fois supérieur) quand il s'agit de jeunes d'origine maghrébine, autrement dit un jeune originaire du Maghreb sur trois. La réponse à la question de la discrimination montre également, selon les auteurs, une variation selon le genre. Parmi les jeunes Français de souche, les anciennes étudiantes se déclarent plus souvent victimes de discriminations que leurs homologues masculins. C'est

■ Le questionnaire de l'enquête « Génération 98 » du CEREQ contient une série de questions sur la discrimination à l'embauche. La question était posée en ces termes : « Dans votre parcours professionnel depuis 1998, estimez-vous avoir été victime, au moins une fois, de discrimination à l'embauche ? ». D'autres questions portaient sur la fréquence et le motif de ces discriminations : nom, prénom, couleur de la peau, l'accent, le sexe, le « look » (piercing, couleur ou longueur des cheveux), la particularité physique (taille, poids, handicap moteur, etc.), le lieu de résidence (quartier) et autre raison (Frickey et alii, 2003, pp. 1-16).

l'inverse qui se produit dans la sous-population des jeunes dont les parents sont nés au Maghreb. Sans tenir compte du niveau d'études, les jeunes hommes d'origine maghrébine s'estiment plus souvent confrontés à la discrimination à l'embauche que les femmes, soit 40 % des hommes contre seulement 29 % des femmes. Si elles sont moins discriminées que les hommes, les femmes d'origine maghrébine sont en revanche plus nombreuses à dénoncer les actes de discrimination par rapport aux autres femmes dont les deux parents sont nés en France, soit 29 % contre 11 % seulement. En comparaison aux hommes français de souche, la dénonciation des actes de discrimination à l'embauche est particulièrement très forte chez les hommes d'origine maghrébine notamment chez ceux qui quittent les études supérieures sans obtenir le diplôme de premier cycle

(niveau IV +) : 48%, soit presque un jeune d'origine maghrébine sur deux qui se considère comme victime de la discrimination.

4- Une intégration problématique

Pour toutes ces raisons, l'intégration des jeunes issus de l'immigration ne peut être que problématique car elle est liée avant tout à leur insertion professionnelle. Néanmoins, il faut rester vigilant quant à l'usage de ces notions « d'assimilation », « d'intégration » ou « d'insertion » qui sont souvent employées de manière indifférenciée dans les débats politiques ou discours médiatiques alors que sur le plan de l'analyse lexicologique, ces termes sont loin d'être équivalents (Costa-Lascoux, 1991). Les entrepreneurs à qui nous avons demandé ce qu'ils entendaient par « intégration » ont répondu presque unanimement à l'exemple de l'extrait de la chanson du groupe Zebda³ « *Intégrés, nous le sommes, où est donc le problème?* ». Ils se demandent ainsi si la société française, à trop vouloir parler d'intégration, ne fait en réalité que retarder, voire empêcher leur accession aux positions sociales dominantes. Ce qui rejoint un peu les analyses de Noiriel (1987) à propos de « l'intégration des immigrés » où il considère que les discours des « experts » sur cette question « *tourneraient de plus en plus à vide* ».

Tous les discours insistent aujourd'hui sur les difficultés d'intégration des jeunes issus de l'immigration maghrébine en mettant en avant l'échec des instruments classiques de l'intégration « à la française » (école, syndicats, tissu associatif, insertion par le travail, etc.) Ces constats formulés comme d'incontestables « vérités » ne font en aucun cas référence au rapport post-colonial qui, pourtant, doit se situer au centre de toute analyse de l'immigration en générale et de la place qu'assigne la société française aux maghrébins de façon particulière. Dans un article remarquable intitulé « Immigration et pensée d'État » A. Sayad (1999) explique comment les structures sociales à travers lesquelles nous continuons à percevoir l'immigration en France sont d'abord des « structures nationales », autrement dit, le phénomène migratoire dans sa double acception émigration/immigration « ne peut être décrit et interprété autrement que par les catégories de pensée d'État ».

Le thème de l'immigration en général et maghrébine en particulier est tellement associé en France à celui de la déviance (échec scolaire, délinquance, violence urbaine, insécurité, etc.) qu'il est difficile pour des enfants nés ou arrivés très jeunes en France de se faire une place sans payer le prix fort pour une intégration « réussie ». À travers l'usage de ce terme,

3 « Un ilotier à qui j'aurais dit non, et qui m'a saoulé avec son intégration. Intégré, je le suis : où est la solution? ». (Quinze ans, extrait d'une chanson du groupe Zebda)

très répandu dans la décennie 80, c'est toute la question de la participation des immigrés et de leurs enfants à la vie collective qui était alors posée tant aux hommes politiques qu'aux simples citoyens de ce pays. Le débat est loin d'être épuisé et l'on se demande encore aujourd'hui si les jeunes issus de l'immigration maghrébine ont la volonté, la possibilité et surtout les moyens de « s'intégrer » sachant toutefois que les problèmes d'intégration, comme le souligne Dominique Schnapper (2001), ne concernent pas seulement l'intégration des populations issues de l'immigration mais bien l'intégration de la société dans son ensemble. De nombreux chercheurs en sciences sociales se sont penchés sur les phénomènes « d'exclusion » et de « nouvelle pauvreté » qu'ils analysent d'ailleurs non pas comme un état mais comme un processus. Nous faisons allusion ici aux travaux de Serge Paugam (1991, 1996) qui a notamment développé le concept de la disqualification sociale pour comprendre comment des pans entiers de la population sont tenus en marge de la société parce que maintenus dans la sphère de « l'inactivité » professionnelle qui les place dans une situation de rupture du lien social. Cette disqualification professionnelle s'accompagne très souvent d'ailleurs de dégradation de conditions de vie (habitat, détérioration des espaces collectifs, insécurité, etc.). Ces banlieues, constate A. Fourcault (1986), ont toujours été dans l'imaginaire collectif des espaces stigmatisés où sont essentiellement regroupés des populations « étrangères » réputées pauvres et jugées comme violentes et « inintégrables ». La réussite « spectaculaire » (au vu de leurs situations de départ) de certains jeunes issus de ces mêmes banlieues (entrepreneurs, techniciens, cadres supérieurs, ingénieurs, etc.) n'a pas réussi pourtant à détourner l'attention très focalisée de la société sur les craintes que suscitent une banlieue marquée par le sceau indélébile de l'ethnicité. Bien que juridiquement citoyens français, ils sont considérés très souvent comme des « étrangers » constamment renvoyés à leur origine ethnique, à une religion musulmane qu'une grande partie d'entre eux ne pratiquent même pas mais que les médias (surtout depuis le 11 septembre 2001) associent très souvent au terrorisme, à l'extrémisme et à des enjeux internationaux (conflit israélo-palestinien) dont ils ne saisissent ni les tenants ni les aboutissants. En somme, les jeunes issus de l'immigration maghrébine ne cessent de véhiculer une image très négative et sont suspectés de ne pas être intégrés même quand ils le sont parfaitement. Ils sont victimes, pour reprendre l'expression de G. Noiriel (2002), « d'une ségrégation qui n'est pas juridique mais administrative, économique, sociale et culturelle ».

5- « Tous entrepreneurs »⁴ ou le nouveau credo de l'ultralibéralisme

Comme on vient de le voir, l'un des facteurs explicatifs du développement de « l'entrepreneuriat » migrant est la crise de l'emploi salarié conjuguée à la segmentation accrue des activités industrielles et au développement de la sous-traitance qui lui est associée. La main d'œuvre étrangère particulièrement affectée par le chômage et la discrimination à l'embauche (devenue pratique banale), s'était orientée non par choix mais par nécessité de survie, à la création d'entreprises (Ma mung, 1994). Nos entretiens montrent que la création d'entreprise comme stratégie de contournement est aussi le moyen par lequel les jeunes issus de l'immigration tentent de réaliser leur promotion sociale et évitent de reproduire les positions en bas de l'échelle sociale occupées par leurs parents. Ce rêve de mobilité sociale remonte loin puisqu'il s'inscrit dans le projet migratoire lui-même. Le choix de l'activité indépendante de certains immigrés correspond exactement à ce désir de promotion. Certains chercheurs comme S. Pallidum (1992) constate que l'accès de certains immigrés au travail indépendant relève d'une combinaison entre « *leur dynamisme et la dynamique de la société locale dans laquelle ils s'insèrent* ». M. Poinard (1992) qui a travaillé sur l'immigration portugaise va un peu plus loin et considère que si « *la crise du salariat se multiplie chez les immigrés, ce n'est pas seulement parce que la crise multiplie la pire précarité de « l'ouvrier à son compte » mais aussi parce que la logique migratoire adhère spontanément au credo de l'idéologie libérale* ».

Dans un article analysant le contexte où s'inscrivent les créations d'entreprises individuelles et la signification objective que ce contexte leur confère, A. Gorz souligne : « *La caractéristique du monde contemporain est désormais que tout le monde fait du commerce, c'est à dire achète et vend et veut revendre plus cher qu'il n'a investi (...)* Tout le monde sera constamment occupé à faire du business à propos de tout : sexualité, mariage, procréation, santé, beauté, identité, connaissances, relations, idées. (...) Nous ne savons plus très bien quand nous travaillons et quand nous ne travaillons pas. Nous serons constamment occupés à faire toutes sortes de business (...) Même les salariés deviendront des entrepreneurs individuels gérant leur carrières comme celle d'une petite entreprise... prompts à se former au sujet des nouveautés » (2002, p. 14). Autrement dit, pour reprendre une expression de Pierre Levy (2000) « *la personne devient une entreprise... il n'y a plus de « famille » ni de « nation » qui tienne.* ». L'individu se trouve donc aujourd'hui dans l'obligation de gérer son « employabilité » pour devenir « entrepreneur » de lui-même. Même les chômeurs

⁴ Nous reprenons à notre compte ici le titre d'un article d'André Gorz publié dans la revue Partage, Octobre novembre 2002, pp.14-20.

doivent devenir entrepreneurs sachant vendre et se vendre (savoir faire et compétence) faute de quoi la société les tiendra pour responsables de leur propre « inemployabilité », donc de leur propre précarité.

Cette dimension qu'A. Gorz appelle « employeurs d'eux-mêmes » (traduit de l'anglais *self employed*) ressortait très fortement dans les entretiens avec les chefs d'entreprises d'origine maghrébine qui, au delà du fait qu'ils aspirent à la promotion sociale, se trouvaient dans la situation où il n'y a guère de solution pour eux : ou le chômage et la précarité à vie ou devenir « son propre patron ». Si certains réussissent à créer leur entreprise en mobilisant notamment les ressources familiales et/ou communautaires pour compenser l'absence d'un appui institutionnel (État, collectivités locales, banques, etc.), nombre d'entre eux subissent encore aujourd'hui cette pression, au point de se sentir coupables vis à vis d'eux-mêmes et des autres, au point de ne pas savoir ni pouvoir se transformer en « *entrepreneur de soi-même* » alors qu'ils ne sont que le produit d'un ultralibéralisme triomphant, favorisé voire encouragé par les pouvoirs publics. Qui ne se rappelle la fameuse phrase lancée à la fin des années 70 par R. Barre, alors Premier ministre : « Les chômeurs ? Qu'ils créent leur entreprise ! » N'est-ce pas là une façon pour l'État de se désengager de la gestion sociale du chômage en culpabilisant les chômeurs d'être responsables de leur propre précarité. Ce témoignage d'un de nos entrepreneurs illustre bien cet esprit. Il nous raconte comment la conseillère de l'ANPE qu'il voit régulièrement dans le cadre de sa réinsertion finit par lui dire de se prendre en charge et de ne pas « attendre que la société le fasse à sa place ». Il nous dit ceci :

« (...) Quand j'ai été voir la conseillère de l'ANPE que je voyais déjà depuis un certain temps, elle m'a dit il va falloir vous débrouiller tout seul... cela fait des années que vous accumulez des périodes de chômage entrecoupées de périodes de petits boulots et de contrats en intérim, il faut penser à quelque chose d'autre par exemple créer votre entreprise... sur le coup je n'y voyais pas du tout l'utilité car j'ai des problèmes d'argent et tout ça mais finalement elle a raison... et c'est comme ça que j'ai ramassé un peu d'argent à gauche à droite chez la famille quoi pour m'installer à mon compte c'est à dire acheter une camionnette d'occasion et je faisais des livraisons... ce n'est ni mieux ni pire qu'avant parce que je vis au jour le jour et je dépends beaucoup du travail que les autres veulent bien me sous-traiter (...) Je me rends compte qu'avant je dépendais des patrons qui décident quand je dois m'arrêter de travailler et maintenant mon sort en tant que petit entrepreneur dépend aussi des grands patrons puisque c'est eux qui me sous traitent le peu d'activité qui me permet de survivre ! ».

Devenu entrepreneur un peu malgré lui, les propos de ce jeune homme de 35 ans résumant à lui seul toute la détresse de ces individus projetés

dans « l'entrepreneuriat » sans qu'ils aient ni les moyens financiers ni la formation ni l'expérience nécessaires pour affronter le monde de la concurrence, de la compétition et de la compétitivité. Ils ont l'impression de passer de l'état de « salariés aliénés » à celui d'entrepreneurs aliénés, avec en prime cette épée de Damoclès sur le cou qui leur rappelle comme une menace le risque de rechute dans le monde des sans statuts. Dans une société valorisant à l'excès l'individu entreprenant⁵, figure emblématique du capitalisme, il n'y a plus de place pour la figure du précaire « de lui même ». Car, à l'instar d'André Gorz, l'on peut se demander à quel prix et à quelles conditions des précaires de tous horizons peuvent exprimer des désirs d'activité et « les traduire en projets sans que ces derniers portent la marque de la société dans laquelle ils devraient s'inscrire, d'une société entièrement économicisée, dans laquelle l'activité est d'abord un moyen de « gagner sa vie » et donc soumise à l'évaluation de son rendement monétaire, aux contraintes de l'auto-valorisation compétitive? » (ibid, p.15).

6- Potentiel entrepreneurial et motivations des créateurs

Pourquoi crée-t-on son entreprise? En posant cette question, nous avons surtout voulu connaître les mobiles ou les motivations au sens large qui ont incité les entrepreneurs issus de l'immigration à s'engager dans l'aventure de la création de l'entreprise. La décision de créer une entreprise ou de se mettre à son compte est-elle animée par la volonté d'être indépendant ou de remédier au chômage et créer son propre emploi (compte tenu de l'inaccessibilité du marché du travail, discrimination, faible capital économique, culturel et social)? Autrement dit, accéder à une position sociale les fera passer du statut de « précaire » à celui d'acteur de la vie économique et sociale pour briser le cercle du triptyque infernal « discrimination, chômage, déviance ». Les motivations sont-elles d'ordre purement économique ou relèvent-elles aussi d'un registre social et/ou symbolique?

a- La création d'entreprise comme quête d'une véritable reconnaissance sociale

La création d'entreprise répond d'abord à un profond désir de reconnaissance sociale. « Créer son propre emploi », « avoir un statut social reconnu », « exister », « soif de réussir », « échapper à la délinquance », « faire quelque chose d'autre que le métier de mon père », ce sont là quelques termes utilisés pour répondre à notre

⁵ Rappelons nous la figure « idéale typique » de l'entrepreneur parti de rien (Bernard Tapie) atteignant les sommets de la richesse et de la gloire et que François Mitterrand donnait même en exemple de « citoyen » entreprenant. On comprend bien l'influence qu'il a eu sur toute une génération de jeunes diplômés des grandes écoles qui ont intériorisé la notion de risque au point qu'ils aient tous au fond de leur tiroir un projet de création d'entreprise.

question sur les principales motivations qui les ont conduit à la création de leur entreprise. Se lancer dans la création d'entreprise, c'est d'abord, pour certains (la majorité), se saisir probablement de la toute « dernière chance d'insertion » pour éviter de sombrer dans la délinquance et l'exclusion qui les guettent au moindre « faux pas », et, pour d'autres, le moyen de réaliser leur promotion sociale que l'école n'a pas pu garantir. « *Entreprendre, c'est tout simplement prendre une place dans la société* », nous disait un entrepreneur d'une trentaine d'années qui résume fort bien cette quête de statut social et cette rage de réussir, non *pas* « *de réussir dans la vie mais de réussir ma vie* », conclut-il.

b- La création d'entreprise comme échappatoire à la précarisation et au chômage

La concentration des populations issues de l'immigration dans le bas de l'échelle sociale a pour effet une fragilité de leur emploi. Une enquête conduite par l'Insee en 1999 confirme ce constat en soulignant que le chômage touche particulièrement les employés et les ouvriers. Les taux de chômage de ces catégories sont situés à 14 % alors qu'ils sont supérieurs à 21 % pour les populations issues de l'immigration. Si ces dernières représentent 8,1 % de la population active, les chômeurs issus de l'immigration représentent 14,4 % de l'ensemble des chômeurs. De façon plus générale et quels que soient la catégorie socioprofessionnelle et le sexe, les immigrés sont de toute façon plus exposés au chômage.

Un des entrepreneurs rencontrés avance que les jeunes issus de l'immigration maghrébine « *réussissent beaucoup moins bien que les Français de souche ou d'origine européenne à trouver un job même quand ils sont beaucoup plus diplômés et formés* ». Il rétorque par la suite en disant que « *cette situation doit préoccuper les autorités et doit cesser de produire des mécontents, des marginaux qui au lieu d'avoir l'occasion de participer à la dynamique économique de la France (qu'ils aiment, malgré tout) s'autodétruisent dans l'angoisse de la marginalité* ».

Cette femme a déjà exercé le métier d'enseignante de 1991 à 1995 et après expiration de son contrat, s'est retrouvée en situation de chômage : « *J'aurais été poussée à accepter de travailler comme femme de ménage si je n'avais pas pu créer ma petite entreprise de couture haut de gamme* ». Dans le même ordre d'idées, un jeune avocat, que nous avons interviewé, nous confie qu'il avait « *envoyé deux cent demandes de candidatures* » et qu'il « *n'a obtenu que deux entretiens* ». D'une voix traduisant la déception, il s'explique : « *Il m'était impossible de trouver un stage à ma sortie de l'école des avocats ; j'ai envoyé une centaine de demandes pour effectuer un stage avec un avocat, je n'ai reçu aucune réponse favorable* ». La création de son cabinet d'avocat est ici salvatrice, une sortie de tunnel pour ne pas dire des « ténèbres » car rien ne le disposait à créer son « entreprise » si ce n'est

la menace de la précarité et du chômage aggravé comme il dit par un contexte social de banalisation de la discrimination touchant essentiellement les populations issues de l'immigration maghrébine. La création d'une entreprise, dans le cas des entrepreneurs que nous avons rencontrés, semble de moins en moins le résultat d'une quelconque volonté de créer, d'innover ou d'entreprendre mais bien le moyen de sortir d'une situation de chômage chronique et d'exclusion sociale qui touche aussi bien les populations non qualifiées que celles suffisamment diplômées.

c- La discrimination stigmatisante comme stimulus

La commission consultative des droits de l'homme (1998, p.81) reconnaît que les jeunes, enfants d'immigrés, sont les plus touchés par le racisme. Ce qui est nouveau, c'est que *« la discrimination ne concerne pas seulement le travailleur immigré mais frappe le plus souvent son enfant, Français, passé par l'école de la République [...] Cette discrimination remet en cause le processus qui permettait aux enfants d'immigrés d'espérer atteindre par la promotion sociale une situation correspondant à leurs aspirations personnelles »*. Nous avons rencontré au cours de nos entretiens des entrepreneurs issus de l'immigration maghrébine dont la réaction à la stigmatisation est plutôt stimulante. Dans ce cas, la stigmatisation est perçue comme un défi lancé par ces personnes qui se font un devoir de le relever en « montrant de quoi ils sont capables en matière de réussite sociale », pour reprendre l'expression d'un de ces entrepreneurs. En effet, nous avons constaté qu'un certain nombre d'entrepreneurs interrogés expliquent leur rage de réussir dans leurs entreprises par le devoir de relever le défi que leur lance leur milieu social et leur environnement immédiat. Comment peut-on expliquer alors cette différence de réaction des jeunes issus de l'immigration maghrébine face à la stigmatisation que la société leur inflige ?

Même s'il est difficile de soutenir l'idée selon laquelle le chômage et la discrimination à l'embauche fabriquent des entrepreneurs chez la population d'origine maghrébine, tous les témoignages que nous avons recueillis insistent sur le fait que la précarité de leur condition conjuguée à la banalisation du racisme, les ont conduit à penser à d'autres modes d'insertion en l'occurrence ici « le compter sur soi ». Une grande partie de ces entrepreneurs à qui nous avons demandé s'ils ont vécu ou ressenti des situations de discrimination ou de ségrégation à l'embauche ont répondu sans hésitation par l'affirmative. Ils estiment vivre quotidiennement le « délit de sale gueule » et en être des « victimes privilégiées ». Ils admettent d'ailleurs qu'à chaque recherche d'emploi, ils sont éliminés a priori du fait de leur identité « trop arabe ». Et lorsqu'ils se présentent à un entretien, ils ont l'impression « d'être

expédiés» et «éjectés» rapidement y compris dans des situations où le soupçon pèse lourdement comprends pas... Cette dimension symbolique que comporte l'idée de créer sa propre entreprise se traduit également dans l'argument qui consiste à garder sa fierté, son autonomie en créant son propre emploi comme en témoignent les propos de cet entrepreneur: «*Je suis fier, je le dis à chaque fois que j'ai l'occasion de le dire. Je suis responsable de mes actes, c'est moi qui décide de ce que je fais, de ce que je ne fais pas. Je suis le centre de décision*». Mais créer son entreprise pour échapper au chômage et à la discrimination est loin d'être un moyen d'échapper définitivement à la précarité. De nombreuses entreprises disparaissent dans les trois ans suivant leur création (Insee, 1995). Néanmoins, plus de 40 % des PME dépassent le cap des 5 ans suivant leur création (Julien et al, 1997). La majorité des TPE et PME nouvellement créées si elles ne disparaissent pas conserveront toutefois une taille modeste dans le futur. Un processus de croissance substantiel semble plutôt une exception et pour nombre de dirigeants de PME la croissance n'est pas un objectif en soi comme c'est le cas pour ces entrepreneurs issus de l'immigration.

d- Ne pas revivre les peines du père ou «l'accomplissement d'une revanche»

A priori, on peut ne pas percevoir le lien entre l'image du père émigré/immigrant et la motivation d'un jeune pour la création de sa propre entreprise. Et pourtant, nombreux sont les entrepreneurs qui voyaient dans leur réussite une «revanche sur le destin» du père immigré et le moyen de reconquérir «l'honneur» de la famille: «*Pour ma mère avoir un fils qui a une usine, c'est extraordinaire! Elle connaît l'usine: c'est là qu'a travaillé mon père. Il est même mort à l'usine. L'usine c'est un facteur de promotion sociale. Dans l'usine, il y a le chef, le grand patron. Avoir un fils patron, c'est la plus grande fierté qu'on puisse avoir, l'accomplissement d'une revanche*». (Patron d'une usine de confection textile installée dans le nord, employant vingt femmes salariées issues pour la majorité de l'immigration maghrébine). Nous nous sommes rendu compte que l'image du père travailleur dans une usine, une mine ou dans le bâtiment, revient sans cesse dans les discours comme à la fois signe de fierté en même temps que marqueur de stigmatisation. En effet, aujourd'hui encore – dans une société profondément attachée à la reproduction inter-générationnelle des statuts sociaux – on s'étonne de voir le fils ou la fille d'un simple ouvrier devenir cadre, entrepreneur, avocat ou enseignant. Un entrepreneur, membre d'une association, nous rapporte les propos d'un journaliste du Monde à l'égard d'une jeune avocate lors des débats sur la loi Debré sur l'immigration, qui s'adresse à une jeune avocate en lui disant

« Comment ça se fait-il, que vous, qui êtes une fille d'un mineur du Nord, vous soyez devenue avocate ! ». Et le père de l'avocate lui-même avait raconté à sa fille « lorsque j'ai dit à mes collègues que j'avais un fils médecin et une fille avocate, ils se sont foutus de ma gueule ».

« Nos parents étaient analphabètes mais ils n'étaient pas bêtes. Je me souviens que mon père, lui étant commerçant, il me disait « d'accord je gagne de l'argent mais ce n'est pas facile, je suis tout le temps derrière mon bar et le soir j'ai les pieds gonflés » et ça lui faisait très mal, à chaque fois il me les montrait sciemment. « Voilà ce qui peut t'arriver si tu ne vas pas à l'école. » C'est une vengeance pour eux, ils veulent que leurs enfants réussissent, c'était leur seul projet, faire tout pour que leurs enfants réussissent. Et quand tu vois ton père qui se sacrifie pour toi, tu as envie de lui renvoyer l'ascenseur. Ils nous ont inculqué une certaine rage de gagner et de s'en sortir autrement qu'eux. Ils nous racontaient la souffrance de l'immigré cloîtré dans sa chambre, il connaissait personne, et pour changer de stations de métro il comptait discrètement avec ses doigts le nombre de stations entre le lieu de départ et le lieu d'arrivée ».

Conclusion

La crise du salariat, la segmentation du marché du travail, l'échec de l'école comme modes de promotion sociale et la faillite du militantisme associatif ont contraint de nombreux jeunes issus de l'immigration à créer leur entreprise. Ce choix contraint est un moyen de réaliser leur désir de promotion sociale (et celui de leur famille) tant attendu et qui remonte parfois aux origines même de la migration des parents. La création d'entreprise était au départ une stratégie de contournement du marché du travail, de plus en plus sélectif et discriminant. Force est de constater qu'elle a donné à ces entrepreneurs un sens à leur vie, une rage de s'en sortir, de réussir et « d'arracher » un statut social comme symbole d'une rupture avec les positions en bas de l'échelle sociale, occupées par leurs parents et qu'ils ne veulent ni produire ni reproduire. Entreprendre, c'est aussi le moyen par lequel certains individus tentent de réaliser leur processus d'autonomisation vis à vis de leur groupe d'appartenance. Même s'il est difficile de couper définitivement les ponts avec leur communauté, ils entament néanmoins avec elle une phase de négociation où l'entrepreneur tente de prendre ses distances avec le groupe sans pour autant rompre définitivement les liens. C'est une phase marquée par une tension larvée où l'entrepreneur issu de l'immigration tente de bouleverser et de déstabiliser l'ordre communautaire mais sans pouvoir remettre en question le poids de la famille et du groupe dans le fonctionnement de l'entreprise. Il n'a pas pour

l'heure les moyens de son entière autonomie et il est conscient qu'il reste dépendant de la famille et de la communauté pour ce qui est du financement et des réseaux clientélistes fournis pour l'essentiel par la communauté. L'entrepreneur d'origine maghrébine est dès lors contraint d'entretenir cette relation de tension permanente entre son désir d'individuation et son souci de ne pas rompre les liens avec les membres de sa communauté. Au fur et à mesure que se développent leurs entreprises et que se diversifient leurs activités, les entrepreneurs d'origine maghrébine entament avec le pays d'accueil – la France – un processus de (re)négociation identitaire où ils constituent d'un point de vue symbolique les artisans de cette recomposition identitaire. Ils ne veulent plus être perçus comme des agents sociaux – mus par la seule logique d'assistanat – reproduisant à l'identique les positions sociales de leurs parents. Ils deviennent plutôt des figures d'innovation et des artisans d'une mobilité sociale ascendante, elle-même vecteur d'une transaction des statuts sociaux jusqu'ici difficilement négociables pour les immigrés et leurs descendants.

■ Bibliographie

Becker, H. (, 1985), *Outsiders*, Paris, Métailié.

Costa-Lascoux, J., « Assimiler, insérer, intégrer », in *Projet*, n° 227, septembre, 1991.

Frickey, A., Primon, J.-L., et Murdoch, J., « Les jeunes issus de l'immigration et de la discrimination à l'embauche après des études supérieures », communication aux premières journées « jeunes et sociétés en méditerranée », 22/23 Octobre 2003.

Fourcaut, A., *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Éd. Ouvrières, 1986.

Goffman, E., *stigmates : les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de minuit, 1975. (Première édition 1963).

Goetz, A., « Tous entrepreneurs », in *Partage*, oct-nov 2002.

Julien, P.A., et al., « L'importance des PME à forte croissance au Québec de 1990 à 1996 », in *Cahiers de recherches de l'institut de recherche sur les PME*, 1997.

Levy, P., « Word philosophie », Paris, Odile Jacob, 2000.

Madoui, M., « De la stigmatisation à la promotion sociale : la création d'entreprise comme

dernière chance d'insertion : le cas des entrepreneurs issus de l'immigration maghrébine », communication aux premières journées « Jeunes et Sociétés », Cereq, Marseille, 22-24 octobre 2003.

Ma Mung, E., « l'expansion du commerce ethnique : Asiatiques et Maghrébins dans la région parisienne », in *Revue européenne des migrations internationales*, volume 8 – n° 1, 1992.

Marie, C. V., « Les étrangers non salariés en France, symbole de la mutation économique des années quatre vingt », in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 8, n° 1, 1992.

Noiriel, G., « Le creuset français. Histoire de l'immigration XIX^e-XX^e siècle », Paris, Seuil, 1988.

Noiriel, G., « La république et ses immigrés, petite histoire de l'intégration à la française », in *Le Monde diplomatique*, Février 2002.

Palida, S., « Le développement des activités indépendantes des immigrés en Europe et en France », in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 8, n° 1, 1992.

Paugam, S., « L'exclusion, l'État des savoirs », Paris, la découverte, 1996.

Poinard, M., « L'insatiable objet de recherche à problèmes », in *Migrants-formation*, n° 90, 1992.

Sayad, A., « La double absence », Paris, L'harmattan, 1999.

Schnapper, D., « Exclusions au cœur de la cité », in *Economica*, Paris, 2001.

Silberman, R., « Les enfants d'immigrés sur le marché du travail : les mécanismes d'une discrimination sélective », in Héran, F. (dir), *Immigration, marché du travail intégration*, La documentation française, 2002.

Zehraoui, A., « Processus différentiels d'intégration au sein des familles algériennes », in *Revue Française de Sociologie*, avril-Juin, pp 237-261, 1996.

Zéroulou, Z., « Mobilisation familiale et conditions de socialisation des enfants : le cas de l'immigration algérienne en France », Université Lille I, 1985.

Villechaise, A., « Les banlieues sans qualité : absence d'identité collective dans les grands ensembles », in *Revue française de sociologie*, 1997.